

## Un arbre de vie pour le don d'organes

Le jeudi 20 novembre 2025, la Ville de Courdimanche, aux côtés de France ADOT 95, association pour le don d'organes et de tissus humains, a procédé à la plantation d'un arbre de vie dans le parc de la Ferme Cavan. Des enfants du centre de loisirs d'André Parrain ont également participé à ce moment.



Ce geste symbolique, mêlant renaissance et solidarité, rappelle l'importance du don d'organes, capable de sauver des vies et d'offrir un nouvel espoir à ceux qui en ont besoin.

La plantation de cet arbre s'inscrit dans la continuité de l'engagement de Courdimanche auprès de France ADOT 95. En effet, la Ville avait officiellement affirmé sa mobilisation en faveur du don d'organes en signant une convention de partenariat avec l'association départementale le 28 mai dernier.

Par ce partenariat, Courdimanche est devenue ville ambassadrice du don d'organes, affirmant sa volonté de soutenir les actions de sensibilisation, de relayer les campagnes d'information et d'encourager chacun à s'informer et à exprimer sa position sur ce geste citoyen essentiel.